

RECHERCHE !!!

Enseignant en Activités Physiques Adaptées, Membre de l'ESPrévE (Equipe Spécialisée en Prévention Inter-EHPAD)

Vous êtes Enseignant en Activités Physiques Adaptées, intéressé(e) par les **challenges et les projets innovants** : alors ce poste est fait pour vous !



L'ESPrévE du GHLH (Groupe Hospitalier Loos Haubourdin), en partenariat avec le CHU de Lille, est une **équipe pluridisciplinaire** de prévention intervenant au sein des EHPAD du territoire Lille Métropole pour soutenir les équipes de **43 EHPAD** dans leurs missions de prévention auprès des personnes âgées afin de préserver l'autonomie et la qualité de vie des résidents.

Cette mission financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-De-France est prévue pour une durée **expérimentale de 3 ans**. Elle peut, selon ses résultats, être prorogée et/ou adaptée.

Enseignant en Activités Physiques Adaptées, une licence STAPS Mention APA et Santé est attendue.

Description du poste

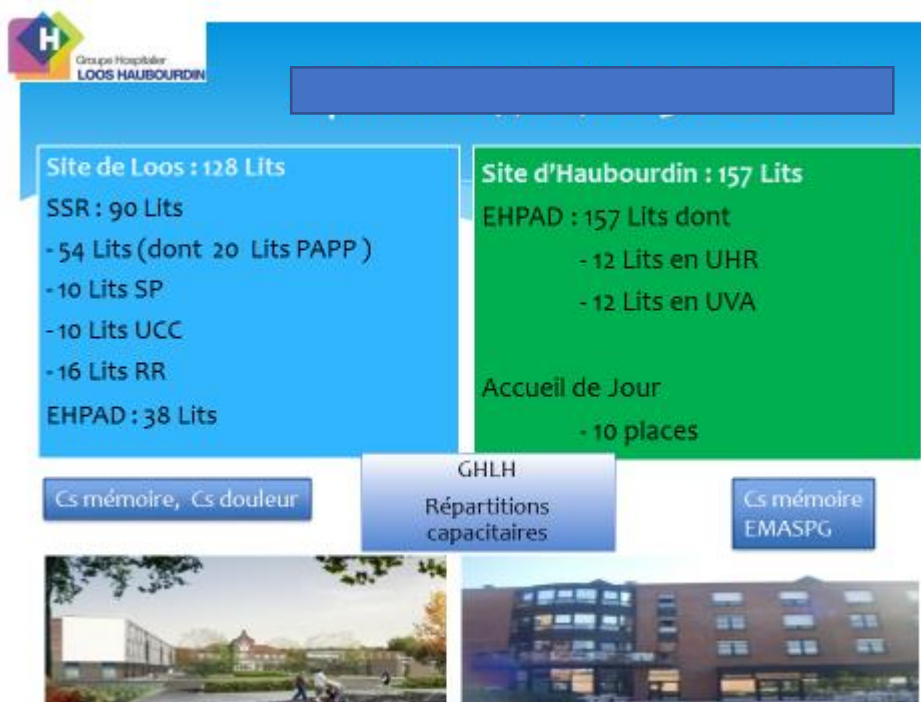
SOMMAIRE

- 1- PRESENTATION DU GHLH
- 2- MISSIONS DE L'ESPREVE
- 3- COMPOSITION DE L'EQUIPE
- 4- LIENS HIERARCHIQUES
- 5- LIENS FONCTIONNELS
- 6- HORAIRES
- 7- QUALIFICATIONS
- 8- DOMAINE D'ACTIVITE
- 9- COMPETENCES REQUISES
- 10- QUALITES
- 11- EVALUATION

1) Présentation du GHLH

Le Groupe Hospitalier Loos Haubourdin est un **établissement public de santé** de taille intermédiaire et pratiquement exclusivement **gériatrique**.

Il compte **295** lits et places.



Le GHLH est un établissement dynamique !

Plusieurs objectifs du Projet d'Établissement 2018/2022 du GHLH sont en cours de développement, notamment ceux relatifs à l'objectif de devenir « établissement ressource » pour les EHPAD du territoire Lille-Métropole-Flandres-Intérieure.

Ainsi par exemples, le GHLH porte les projets suivants :

- **ASSURE** (Amélioration des Soins d'Urgence en EHPAD) dispensé dans 600 EHPAD de la région Haut-de-France et en cours de diffusion sur le territoire national.

Pour 2020, ASSURE se déploie auprès des SSIAD, IFSI, IFAS et IFCS.

- **Télé médecine en EHPAD** (en tant que dispensateur pour les soins palliatifs et bénéficiaire pour la psychogériatrie, dermatologie et plaie complexe et cardio-gériatrie). Autorisation novembre 2019.
- **AMIE** (Astreintes Mutualisées d'IDE en EHPAD) pour 6 EHPAD. Autorisation le 15 novembre 2019. Mise en œuvre 01/01/2020.

2) Les missions de l'Enseignant en Activités Physiques Adaptées de l'ESPrévE

Sous la responsabilité fonctionnelle du coordonnateur. Cette équipe pluridisciplinaire, bénéficiera d'une supervision par un Cadre Supérieur de Santé et la Direction du GHLH.

EAPA intégrant une Equipe pluridisciplinaire (médecin de rééducation, ergothérapeute coordonnateur, diététicienne, secrétariat), ses compétences et connaissances acquises de par sa formation initiale et sa pratique du métier d'EAPA, seront notamment mises à profit dans l'analyse des situations, des besoins en formations des EHPAD, des conseils et l'élaboration d'outils-standards. Par ses grandes capacités relationnelles et d'adaptation, l'EAPA collaborera à la mise en place, l'accompagnement et le suivi de projets de prévention au sein des EHPAD.



Les missions de l'ESPrévE pour ces 3 années portent sur les besoins en EHPAD en matière de prévention des risques : chute / mobilité, dénutrition / déshydratation, troubles de déglutition, contentions, escarres, risques infectieux, maladie de Parkinson et Sarcopénie.

L'ESPrévE accompagne les structures dans l'élaboration du diagnostic interne et les aide dans le choix des axes prioritaires de prévention à développer en s'appuyant notamment sur

l'existant comme le projet d'établissement, le projet médical... et sur les professionnels soignants des EHPAD, en particulier le médecin coordonnateur et l'IDEC.

L'EAPA participe activement à la mise en place d'outils dont l'utilisation d'un kit mis à disposition par l'ARS pour favoriser l'inclusion de la prévention dans le quotidien des EHPAD.

Les travaux de construction des outils de l'ESPrévE se déroulent du 01/01/2020 au 31/05/2020. Le démarrage de l'ESPrévE est prévu pour le 01/06/2020.



3) La composition de l'ESPrévE

- 100% Ergothérapeute Coordonnateur
- 30 % de temps de secrétariat
- 50% EAPA
- 50% Diététicienne
- Une vacation de Médecin de Rééducation (MPR)

Les professionnels de l'ESPrévE sont mobiles et disposent à cette fin des équipements nécessaires (voiture, bureaux, ordinateurs, téléphones, etc.)

4) Liens hiérarchiques

En interne

- Directrice GHLH
- Cadre Supérieure de Santé
- Coordonnateur de l'ESPrévE

5) Liens fonctionnels

En interne

- Médecin membre de l'ESPrévE
- Les autres professionnels de l'ESPrévE

En externe

- Les EHPAD du territoire et les professionnels rattachés (En particulier du référent prévention s'il a été désigné)
- Les professionnels des autres ESPrévE

- Tout autre professionnel ou structure pouvant participer à la dynamique de l'ESPrévE et ou au développement de la prévention individuelle (voir acteurs du territoire type : MAIA, réseaux, etc.)

6) Les horaires

L'EAPA est à 50% (sur une base hebdomadaire de 35h), soit 3h30/j du lundi au vendredi.

7) Les qualifications

Licence STAPS Mention APA et Santé

Appréciables :

- Formation en Prévention
- Formation en Pédagogie

8) Le domaine d'activité

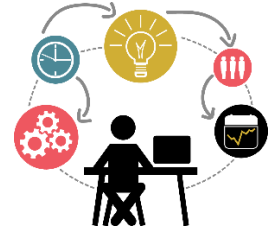
✓ Déploiement de l'ESPREEVE

- Participe à l'ensemble des formations programmées par l'ARS pour l'ensemble des ESPREEVE labellisées
- Participe à la rédaction et à la diffusion des outils standards de gestion et d'intervention ainsi que ceux relatifs à la communication pour promouvoir l'action de l'ESPREEVE
- Participe aux réunions de lancement de l'ESPREEVE regroupant tous les EHPAD du territoire
- Collabore au recueil des auto-diagnostics adressés aux EHPAD du territoire
- Repère les axes d'amélioration potentiels au sein des EHPAD
- Participe à des réunions au sein des structures pour expliquer le rôle de l'ESPrévE et impulser la mise en place d'actions de prévention
- Ecoute les suggestions des équipes et adapte son plan d'intervention en fonction des besoins recensés

✓ Organisation de l'activité

- Planifie, avec le coordonnateur, ses interventions sur les EHPAD en respectant leurs besoins
- Veille à la mise en place et au suivi des actions de prévention proposées (visites sur sites, appels téléphoniques...)
- Propose, avec l'équipe, des méthodes de travail et des techniques novatrices
- S'approprie les outils qui lui sont mis à disposition (kit de prévention), participe à leur mise à jour et les fait évoluer
- Contribue au développement de la prévention individuelle et collective en aidant les professionnels d'EHPAD à se former, à développer des actions adaptées, à anticiper les risques des résidents

- Participe à la collecte et des indicateurs qualité



9) Les compétences requises

- Expérience de terrain nécessaire
- Expertise en gériatrie (connaissance du public en EHPAD appréciée)
- Capacité d'analyse et force de propositions
- Sens du travail en équipe interdisciplinaire

10) Les qualités

- Autonomie
- Esprit d'initiative
- Ecoute
- Communication / Médiation
- Animation de groupe / Animation de réunion
- Aisance à l'oral
- Patience / Bienveillance

11) L'évaluation

Un entretien de suivi annuel est réalisé par la Cadre Supérieure de Santé, le Médecin membre de l'ESPrèvE et la Direction.